

PEINTURES LAUNAL

Launal FX

Édition n° 95/83

FIXATEUR OPACIFIANT FONGISTATIQUE

DESTINATION

- Première couche de notre système de peintures de façades :

LAUNAL FX - LAUNAL FLX.

PROPRIÉTÉS

- Adhérence exceptionnelle sur anciens fonds préparés conformément au DTU 59/1.
- Fixe les fonds faïencés.
- Assainit les fonds anciens par son traitement fongistatique.
 - Microporeux.
 - Opacifiant.
 - Phase aqueuse.

APPLICATION

Rouleau laine - Brosse

Dilution 10 à 20 % eau suivant nécessité

Supports : Béton, enduits de ciment, vieilles peintures non farinantes, anciens revêtements d'étanchéité en bon état.

Pour les fonds farinants et friables nécessitant une couche de restructuration, remplacer par LAUNAL COAT Primer Opacifiant.

CARACTÉRISTIQUES

Composition : Système en dispersion alkyd - acrylique pigmenté
Dilution : Eau
Teinte : Blanc aspect mat
Rendement : 200 à 300 g/m²
Densité : 1,40 +/-0,05
Extrait sec théorique en poids : 70 % +/- 2
Séchage : 3 heures - Recouvrable 24 heures
Viscosité : Peinture à consistance crémeuse
Afnor : NFT 36005 - Famille I - Classe 4 a
Hygiène : Produit en phase aqueuse,
Ne pas laisser à la portée des enfants.
Sécurité : Produit ininflammable
Transport : Pas d'étiquettes spéciales nécessaires
Stockage : 1 an en emballage d'origine non entamé,
stocké dans un local tempéré.
CRAINT LE GEL
Conditionnement : Fût de 15 litres

Annule et remplace l'édition n° 201/88

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par LAUNAL peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux.

Tous cas d'application non explicitement prévus à l'intérieur du présent document doivent faire l'objet d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de LAUNAL peintures, préalablement à l'exécution de tous travaux.

La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.